



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr

Site internet : cgtnmca.fr

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Madame la Directrice générale
Du CCAS de la Ville de Nice

Objet : **capacité d'accueil du Centre d'Accueil de Jour**

Nice, le 28 juillet 2020

Madame la Directrice générale,

Lors de la pandémie de Covid-19 début mars, nous avons travaillé avec vous et l'ensemble de l'équipe du XVème corps, à l'élaboration et la mise en place d'un dispositif d'accueil sur le CAJ afin d'agir contre la propagation du virus.

Nous avons fait le choix de limiter le nombre d'usagers accueillis en même temps sur la structure avec plusieurs modes d'accueil.

- 1- Au début du confinement : accueil de 20 usagers maximum par roulement de 2 heures,
- 2- Puis durant le confinement et jusqu'à ce jour : accueil de 30 usagers maximum en même temps sans limite de temps avec 60 personnes au maximum au total par jour.

Ce mode d'accueil prenait également en compte la difficulté d'accueillir les usagers dans la cour extérieure en raison de la période hivernale et des conditions climatiques.

Par ailleurs, le centre d'Accueil d'Urgence EL NOUZAH est, quant à lui, resté ouvert en continu afin de limiter l'arrivée des usagers sur le CAJ, après la fermeture du gymnase Pasteur.

Cependant, à ce jour, la fermeture en journée d'EL NOUZAH entraîne la venue, à l'accueil de jour, des usagers qui y sont hébergés, ce qui limite l'accès à la structure des personnes en grande précarité restant à la rue.

En cette période estivale l'utilisation de la cour extérieure est de nouveau possible.

Après réflexion et suite à notre visite sur le site, nous jugeons nécessaire d'augmenter la capacité d'accueil des usagers à 40 personnes maximum en même temps répartis comme suit :

- 26 personnes dans la salle de réfectoire,
- 14 personnes dans la cour extérieure.

Il faut aussi prendre en compte que les usagers ne sont pas tous ensemble en même temps dans ces deux espaces, étant donné qu'ils prennent leurs douches et utilisent les postes informatiques.

Cela éviterait qu'une dizaine de personnes, ne pouvant rentrer dans le service le matin, restent aux abords du CAJ, ce qui pose problème aux riverains, comme cela a été évoqué lors du comité de quartier du 22 juillet 2020.

Cependant, afin de garantir un accueil digne et de pouvoir faire respecter aux usagers les préconisations sanitaires dont la distanciation physique, il est impératif de prévoir le remplacement des agents en congés pendant cette période par deux vacataires. A défaut cela ne sera pas possible.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir étudier la possibilité d'augmenter le nombre d'utilisateurs accueillis, afin de répondre au mieux à leurs besoins d'accueil de première nécessité et d'accompagnement social.

Bien entendu, si l'épidémie de Covid-19 venait à reprendre de l'ampleur et que de nouvelles règles sanitaires s'imposaient à notre collectivité, nous nous verrions dans l'obligation de revoir les modes d'accueil des usagers.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice générale du CCAS, l'expression de nos respectueuses salutations.

p/o le Syndicat CGT NMCA
le Coordinateur CCAS

RENAULT Andrew

